AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus du SNES et du SNESup s'engagent et agissent pour :

- → le respect de la qualification disciplinaire.
- → la réduction du temps de service et de la charge de travail.
- → la diminution des effectifs, la généralisation de dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- → une inclusion raisonnée, sur proposition des collègues, où tout élève inscrit dans un dispositif et inclus dans une classe ordinaire doit bénéficier d'une double inscription pour pouvoir figurer dans les effectifs de cette classe,
- → l'amélioration des procédures et des conditions d'affectation et de mutation,
- → la transparence dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- → l'aménagement des fins de carrière.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Grâce à l'action collective sur PPCR, nous avons obtenu une première revalorisation. Mais celle-ci ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES-FSU et le SNESup exigent :

- → l'augmentation des salaires par le dégel de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- une carrière accélérée au rythme de l'ancien grand choix, se déroulant sur les trois grades pour tous,
- → l'accès de toutes et tous à la hors-classe étant désormais assuré, la transformation de la classe exceptionnelle comme débouché de carrière pour tous,
- → le doublement des possibilités d'accès au corps des professeurs agrégés pour toutes les disciplines (liste d'aptitude, concours externe et interne...).

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

Pour conforter la place des professeurs certifiés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES et le SNESup promeuvent :

- → le respect de la liberté pédagogique,
- → une formation initiale et continue de qualité,
- → l'abandon des pressions et injonctions managériales,

Pour une éducation de qualité, le SNES-FSU et le SNESUP-FSU s'engagent pour :

- → que tous les enseignements soient entièrement financés avec un cadrage national,
- → un DNB qui retrouve sa valeur d'examen national où toutes les disciplines sont évaluées,
- → le maintien du bac comme 1er grade universitaire par un examen national et final,
- → une Éducation Nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, notamment par l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

Dans LES CAP COMME DANS LES CT:

ENSEMBLE, POUR AVANCER!

Voter pour le SNES et le SNESup aux élections pour les commissions administratives paritaires (CAP) et pour la FSU pour les élections aux comités techniques (CT), c'est se donner:

- → des élu·e·s travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération;
- → des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels;
- → une fédération active dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAPA votez :

Pour le CTM votez :







CAPA Certifiés

DES MILITANT.E.S QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN

POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS ET DE NOS DROITS
POUR CONSTRUIRE UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE



INFORMER

Des permanences toutes les semaines, pour recevoir, écouter et aider les collègues : c'est 20000 mails et 5000 appels par an.

Des stages tous les ans sur des thématiques multiples (CA, Collège, DGH, Stagiaires, TZR...) : c'est plus de 20 stages par an.

RASSEMBLER

Des heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements : c'est plus de 200 HMIS lors de la réforme du collège.

DEFENDRE

Accompagner personnellement les collègues lors des mutations et des opérations de carrières : c'est 20 réunions mutations par an dans toute l'académie, et autant de réunions d'information sur le PPCR et les carrières.

REPRESENTER



Des interventions au rectorat et dans les instances académiques ou universitaires : plus de 2 000 interventions de la FSU dans les différentes instances.

